

# Rapport sur les ponts du Sénat

Ce rapport rejoint pleinement la priorité donnée par le Gouvernement, depuis le début du quinquennat, à l'entretien et la remise en état de nos infrastructures existantes plutôt qu'à de nouveaux grands projets.

Le rapport pointe les conséquences de décennies de sous-investissements dans nos infrastructures, qui est le diagnostic partagé et posé par le Gouvernement dès 2017.

Le rapport propose un certain nombre de pistes intéressantes qui seront étudiées en détail, en particulier concernant l'accompagnement des collectivités dans le diagnostic sur l'état de leurs ouvrages d'art.

L'ensemble de nos **infrastructures du réseau national sont sous surveillance permanente**. Tous les ponts du réseau routier national sont suivis par des visites annuelles et des inspections techniques détaillées tous les 3 ans. Il n'y a pas de situation d'urgence mais une vigilance particulière. Certains ponts nécessitent des réparations rapides, l'état intervient donc sur ces ouvrages.

**Aucun risque n'est pris pour la sécurité : dès nécessité des restrictions ou interdiction de circulation peuvent être prises le temps que soient menés les travaux.**

Sans attendre ce rapport, concernant le réseau routier national, le Gouvernement a agi sur tous les fronts dès le début du mandat :

1 - A la demande de la ministre, des **audits indépendants ont été menés** sur l'ensemble de notre patrimoine existant, qu'il soit routier, ferroviaire, ou fluvial, pour déterminer l'ampleur des besoins d'investissements nécessaires à leur remise en état. Ces audits ont été publiés en toute transparence, et ont guidé les choix du Gouvernement et du Conseil d'orientation des infrastructures pour la préparation du projet de loi d'orientation des mobilités.

2 - Pour parer à l'urgence, dès la 1ère année du mandat, les **crédits dédiés à l'entretien des routes, dont les ouvrages d'art comme les ponts, ont été augmentés de 100M€, passant à 800M€.**

3 - Dans le cadre du projet de loi d'orientation des mobilités, **ces moyens dédiés augmenteront de 31% sur 10 ans**, pour atteindre 850M€ en 2022 et 930M€ à partir de 202 C'est un effort sans précédent.

4 - Dans un souci de **transparence**, la ministre a rendu public dès l'automne 2018 l'état des principaux ponts du réseau routier national, afin que chacun ait connaissance l'état et l'évolution.

90% des ponts sont gérés par les collectivités territoriales.

L'Etat accompagne déjà les collectivités dans leurs diagnostics et les bonnes pratiques sur l'entretien et la gestion de leurs ponts, à travers notamment le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDDRIM).

Le gouvernement a par ailleurs stabilisé ses dotations aux collectivités depuis le début du quinquennat.